



- Communiqué de Presse -

La FCPE 65 vote contre la carte scolaire

Jeudi 08 février, le comité départemental de l'Education Nationale (CDEN) s'est tenu à la préfecture sous la présidence de M. Salomon, le préfet et Mme Miquel Val, la directrice des services de l'éducation nationale 65.

L'ensemble des syndicats avaient décidé de boycotter l'instance en s'inscrivant dans leur mouvement social démarré depuis 15 jours et aussi contre la proposition de la carte scolaire.

Les représentants de parents d'élèves de la FCPE 65 ont décidé de s'y rendre pour apporter « la parole des parents d'élèves subissant une fermeture de classe dans leur école ».

Ce CDEN a abordé, en outre, la fameuse carte scolaire départementale dessinant les ouvertures, fermetures de classe et répartissant la « pénurie » d'emplois.

Après un « power point » clair présenté par Mme la DSDEN fixant des objectifs en fonction des priorités nationales (finalisation du dédoublement des classes de GS en éducation prioritaire, finalisation des classes à 24 en GS, CP, CE1, accompagnement de l'école inclusive, poursuite du déploiement des TER...), elle a signalé que les effectifs en 2024 étaient en baisse de - 242 élèves pour la rentrée prochaine et que le département ne perdait pas d'emploi au niveau des enseignants et le ratio professeur/ élève s'améliorerait d'année en année (mais il est loin des préconisations de l'OCDE soit 1 instituteur pour 14 enfants).

Mme Miquel Val a ensuite expliqué cas par cas **ses choix de fermetures ou d'ouvertures de classes** en voulant être le plus équitable pour les conditions d'accueil et d'enseignement sur le territoire, porter un regard attentif aux classes multi-niveaux et sites isolés, renforcer les moyens destinés à l'ASH.....

La FCPE 65 a voulu être présente, pour parler au nom des parents d'élèves, nous ayant transmis leurs inquiétudes, leurs incompréhensions et leurs constats personnels, propres à chaque école et chaque territoire.

La mobilisation des parents d'élèves des écoles de Pouzac, de Bagnères de Bigorre, de Lannemezan et du RPI Labatut Rivière s'est faite échos dans la presse locale. Nos interventions étaient là pour relayer **ces paroles justes et pertinentes** face à l'institution et qu'elles soient insérées dans le procès verbal de cette réunion.

A Pouzac, alors que les effectifs vont augmenter suite à des nouvelles constructions, alors que cette école s'inscrit dans différents projets (*l'Ecolabel, le programme Olympique Terre de jeux 2024, éco école, la balle au pied, initiation ping (tennis de table), partage et travail avec les écoles de Montgaillard, Gerde, et Cieutat, du sport adapté pour tous*), les parents craignent fortement que cette fermeture fragilise la qualité de l'enseignement.

A Bagnères de Bigorre, les parents de l'école Jules Ferry ont aussi peur que cette suppression dégrade les conditions d'apprentissage en fragilisant encore les plus fragiles comme, entre autre, les 11 élèves de la classe ULIS.

Là aussi, les effectifs seraient à la hausse à la rentrée prochaine.

Cette école a aussi plusieurs projets développés (*Euroscoll, l'Ecolabel Niveau 2, Housse System, projet autour du jardin dans la cour...*) pour créer une dynamique collective, qui pourraient être mis à mal par cette fermeture.

A Lannemezan, à l'école des Bourtolets, la pétition de plus de 100 signatures récoltées en 48 heures a été remise à Mme Miquel VAL. Les parents trouvent injustes de subir cette fermeture sachant que l'école sort de 2 années d'instabilité. Et qu'à ce jour, une dynamique de l'équipe éducative s'est créée et que les enfants ont besoin d'avoir des repères, des personnes en face d'eux qui les prennent en charge et les accompagnent dans leur apprentissage sans être tout le temps changés. Là aussi, des projets pédagogiques ont été mis en place avec énergie (*l'exposition d'art avec le prix d'œuvre d'art réalisé avec l'ADAJ en maternelle, une classe découverte en CM2, un projet CMR avec accord de subvention pour les jeux, un projet théâtre avec des troupes, des jeux d'échec, de rugby...*).

Les parents craignent une cassure dans cette dynamique de projet se répercutant sur le bien-être des enfants.

Au RPI Labatut Rivière, c'est l'incompréhension la plus totale.

Déjà l'année dernière, suite à l'expérimentation dans le cadre du Territoire Educatif Rural (TER), les élèves des CM2 et CM1 ont été transférés dans la création d'une école au sein du collège de Maubourguet (3 enseignants pour 25 élèves : superbe condition pour enseigner 1 adulte pour 8 enfants).

Les parents d'élèves ont appris malgré la promesse du président de la CC de Madiran Adour qu'aucune classe ne fermerait suite à l'expérimentation (quizz de la réversibilité) à la rentrée prochaine.

Ces parents déplorent cette injustice de faire partir les CE2 et CE1 dans l'autre école de Maubourguet, Camescase, déjà, en sureffectif.

Ils demandent le maintien des 2 classes au sein du village en défendant le choix éducatif de ces classes de proximité et par niveau unique. Ils défendent le concept de l'école rurale.

Face aux arguments que nous avons portés à la connaissance de Mme Miquel Val, cette dernière est restée droit dans ses bottes en maintenant sa carte scolaire prédéfinie en début de réunion.

La FCPE 65 a bien sûr voté contre, rejoint par quelques élus locaux.

*Nous regrettons que Mme Miquel Val n'est pas au moins suspendu le déploiement de cette nouvelle carte scolaire pour rencontrer les parents d'élèves de ces écoles.

*Nous regrettons que l'école rurale soit mise à mal et qu'une expérimentation (création d'une école Cycle 3 dans le collège de Maubourguet) où les moyens ont été mis en force, déshabille et fragilise les petites écoles rurales.

*Nous regrettons que le Réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficulté (R.A.S.E.D) et les équipes de renfort soient des variables d'ajustement.

Cette carte scolaire est malheureusement la résultante des suppressions d'emploi engagées depuis des années au sein du ministère (-8000 emplois sous les gouvernances du président actuel).

Nous appelons les parents d'élèves à rester mobiliser pour défendre leur école sachant que jusqu'en mai , des aménagements pourraient être apportés par les nouveaux chiffres en effectifs donnés par les directeur d'écoles

(<https://www.education.gouv.fr/qui-decide-d-ouvrir-ou-de-fermer-des-classes-2486>) , un comité technique paritaire départemental doit se tenir en juin après le comité technique paritaire académique .

Photos prises à l'école Jules Ferry de Bagnères



